

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE DES CIMES
STE AGATHE, STE ADÈLE ET MONT TREMBLANT**

RÉUNION TENUE LE 7 DÉCEMBRE 2023, À CIMES SAINTE AGATHE.

Personnes présentes :

Archambault, Caroline : directrice
Daigneault, Esther : directrice adjointe
Raymond, Paule : présidente
Desjardins, Julie : enseignante
Lanthier, Annick : enseignante
Leblanc, Thomas : élève des CIMES
Paquet, Alexy : élève des CIMES
Groulx, Raphaele : élève des CIMES
Cyr, Caroline : représentante du secteur communautaire (CJE)
Joly, Jean-François : enseignant
Adams, Chantal : enseignante orthopédagogue
Fafard,-Lévesque Séléna : élève des CIMES

Personnes absentes :

Gaussiran Louise : représentant des entreprises
Fernandez Feijoo, Melissa : élève des CIMES

1) Ouverture de l'assemblée

Paule Raymond, présidente, déclare la séance ouverte. Dernier CE pour Esther qui s'en ira travailler comme directrice adjoint au Campus de Tremblant.

2) Prise des présences et constatation du quorum

Une fois les présences prises, il y a constatation du quorum.
Il est 17h10

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3) Présentation et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR : Paule Raymond
D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que soumis.

Le projet de l'ordre du jour de la séance tel qu'approuvé est le suivant :

**Ordre du jour du Conseil d'établissement
Jeudi le 7 décembre 2023 à 17h00
En présentiel à Ste-Agathe**

1. Ouverture de la rencontre et mot de bienvenue de la direction

2. Prise des présences et constatation du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 11 octobre 2023
5. Règles de procédure de la tenue des séances du conseil d'administration
6. Information de la direction
 - a) Divulcation du lien des formations pour les membres du CÉ
 - b) Projet Zen cours d'école (41800\$)
 - c) Budget définitif à venir
7. Période de question du public
8. Parole aux élèves
9. Plan d'investissement : aucun (sinon ira au prochain CÉ)
10. Plan de lutte « Loi 56 »
11. Activité scolaire et parascolaire
12. Règles de régie interne
13. Levée de l'assemblée

4) Lecture adoption du procès-verbal de la réunion du 11 octobre 2023.

IL EST PROPOSÉ PAR : Anick Lanthier
D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5) Règle de procédure de la tenue des séances du conseil d'administration.

- Lecture la règle de procédure de la tenue des séances du conseil d'administration.

6) Information de la direction.

a) Divulcation du lien des formations pour les membres du CÉ

- Il faut que chaque membre fasse la formation en ligne afin de bien connaître le fonctionnement du CE.

b) Projet Zen cours d'école (41800\$)

- Nous allons faire des aménagements à Ste-Adèle et à Tremblant mais les structures devront être amovibles afin de les déplacer si nous déménageons.

c) Budget à venir

- Nous suivons la planification comme prévu. Par contre, nous n'avons pas encore reçu notre budget définitif donc, au prochain CE, nous vous donnerons des nouvelles.

7) Période de question public.

- Pas de public

8) Parole aux élèves.

- Thomas demande que Ste-Adèle : Les élèves demandent de pouvoir aller à la cafétéria de ANM même si le secteur jeune est en pédagogique.
- Thomas fait le décompte et s'occupe de valider +- 15 personnes.
- Thomas : Nous avons une TES 2 jours semaine et nous avons besoin d'un plus grand service.
- Le poste n'a pas encore été affiché malgré le fait qu'il devait être affiché la semaine suivant le dernier CE. Mais les sommes sont là. Il y a aussi un besoin à Ste-Agathe, à suivre en revenant des congés de Noël.
- Séléna : Ose entreprendre, Peut-on faire une levée de fonds à l'école sur le temps de classe. Avoir des costumes pour faire une activité de Noël.
- MCB et les comités étudiants, CE, manque de communication.
- La direction a reproposé les sommes pour le projet Ose entreprendre. La demande est faite. (6000\$ à partager entre les centres).
- La direction a discuté du budget qui s'ouvre sur les familles, mères qui ont des enfants et qui désirent terminer leurs études, la FGA a déposé un projet de plusieurs milliers de dollars.

9) Plan d'investissement : aucun (sinon ira au prochain CÉ)

- La direction affirme que la CSL a des sommes pour effectuer des travaux majeurs, donc faire l'énumération des besoins structurels et ne pas mettre l'emphase sur des structures permanentes en raison d'un déménagement éventuel.

10) Plan de lutte « Loi 56 »

- Présenté par Esther. S'assurer que le plan de lutte soit connu. Informer des recours. Diffuser l'information en continu.

11) Activité scolaire et parascolaire.

a) Date précises des activités entérinées

- Les enseignantes en francisation ont présenté un projet de sortie avec leur groupe et avec les autres centres. Ils ont déposé les dates plus précises pour les activités. Les assurances relatives aux activités à risques sont considérées.
- Les activités de risque faible à risque élevé doivent être validées et approuvées au CE. Les idées de projets doivent être discutés pour évaluer et faire approuver.

CEE 2023-2024 40

12) Règles de régie interne.

IL EST PROPOSÉ PAR : Paule Raymond
D'ADOPTER les règles de régie interne.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13) Levée de l'assemblée.

IL EST PROPOSÉ par Esther Daigneault de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé.
Il est 18h00.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

X

Caroline Archambault
Directrice

Paule Raymond
Présidente